

## LES EUMENIDES



*3e tome de l'Orestie, tragédie grecque d'Eschyle écrite en 458 av-JC.*

**Cette œuvre relate le passage conflictuel  
du droit du sang maternel au droit du sang paternel.**

[Le matriarcat : Étude sur les origines de la famille - Paul Lafargue – 1886](#)

Les légendes homériques sont l'histoire des haines, des convoitises des rivalités et des luttes qui éclatèrent entre parents et enfants et entre frères, dès que les biens et le rang, au lieu d'être transmis par la mère, commencèrent à l'être par le père. La famille des Atrides règne sur Mycènes et attaque la cité de Troie. Le roi Agamemnon, pour s'assurer la faveur des dieux sacrifie sa propre fille Iphigénie. L'épouse d'Agamemnon, Clytemnestre, venge sa fille en assassinant son mari. Le fils d'Agamemnon, Oreste, tue sa propre mère pour venger son père.

Dans l'ancienne mythologie, il y avait des monstres et des déesses, spécialement chargés de punir les matricides. Zeus, le dieu nouveau, sera le vengeur des pères. Le patricide est un crime nouveau, qui ne pouvait exister alors qu'on ne connaissait pas son père. Les Érinyes sont des divinités chthoniennes vengeresses de la justice. La déesse Nuit enfanta ces filles pour le châtement des crimes, pour le maintien de la vendetta familiale (devoir de protection) et des anciennes coutumes (matriarcales). Elles sont l'épouvante des dieux nouveaux. Elles défendent l'autorité maternelle : quand elles disparaîtront ou quand leur pouvoir sera annulé par les dieux nouveaux, la mère n'aura plus de protection ni parmi les hommes, ni parmi les dieux, ni sur terre, ni aux enfers, ni dans les cieux. Tant qu'elles conservent leur puissance, le meurtre de la mère est le plus grand des crimes. Ainsi, elles poursuivent Oreste pour le meurtre de sa propre mère.

Ni Homère, ni Virgile, ni Dante, ni aucun des poètes, ni aucun des visionnaires chrétiens qui sont descendus aux enfers, ne nous parlent des supplices réservés aux meurtriers des mères : car ils ont disparu du catalogue des tortures infernales dès que la mère cessa d'être souche de la famille. Alors ce châtement était *"la folie, le délire, le désespoir : l'hymne des Érinyes qui enchaîne les âmes, l'hymne sans lyre, dont le poison consume les mortels."*

- Le chœur des Erinyes : - *Le sang maternel, quand on l'a versé sur la terre, ne se rachète plus. Tu dois donner du sang pour ce sang, disent-elles à Oreste : il faut que ton corps tout vivant fournisse à notre soif ; il faut que nous nous désaltérions à longs traits dans le rouge et amer breuvage... nous t'entraînerons aux enfers. Là tu subiras le supplice des matricides.*
- Oreste : - *Et moi, je suis donc du sang de ma mère ?*
- Erinyes : - *Scélérat ! tu veux renier le propre sang de ta mère ?*
- Oreste les accuse de n'avoir pas poursuivi de leur colère celle qui avait tué son père et son époux. Elles répondent encore : - *Elle n'était pas du même sang que l'homme qu'elle a tué.*

Oreste est le personnage symbolique qui doit fouler aux pieds toutes les coutumes de la famille maternelle. Il verse le sang de sa mère, il renie ce sang pour excuser son crime ; et afin de démontrer qu'il n'est pas du sang de sa mère, il épouse Hermione, la fille d'Hélène, sœur de Clytemnestre ; épouser sa cousine du côté maternel était aux yeux des hommes primitifs un inceste aussi épouvantable que pour nous le mariage d'un père avec sa fille. Plus tard Oreste épousa Erigone, fille de sa propre mère Clytemnestre, mais issue d'Egisthe.

Apollon, le dieu nouveau, le pousse à tuer sa mère pour venger son père, tandis que les Érinyes, les vieilles déesses, qui veillaient à ce que les crimes contre les parents fussent vengés, le laissent tranquille. Elles estimaient que le meurtre d'un mari était un crime ordinaire, qui ne les regarde pas, le mari n'étant pas du même sang que sa femme. Le mari n'étant pas du même clan que la femme, ce n'était pas, à ses enfants à le venger, puisque, selon l'idée primitive, ils n'étaient pas du même sang. Elles abandonnent Oreste pour s'en prendre à Apollon, c'est lui le violateur de la loi antique.

- Apollon les injurie - *Elles sont d'abominables vieilles, d'antiques vierges (non mariées), dont la couche (infidèles) est en horreur aux dieux (patriarcaux), aux hommes et aux brutes mêmes. Elles ne sont nées que pour le mal.*
- Érinyes – *Tu n'es pas le complice du crime d'Oreste, tu as tout commis ; tu en es le seul auteur. Ton oracle lui a ordonné de tuer sa mère.*
- Apollon. – *Mon oracle lui a ordonné de venger son père.*
- Érinyes – *Est-il violence qui puisse forcer un homme à tuer sa mère ?*
- Apollon. – *Et quoi ! lorsqu'une femme tue son époux.*
- Érinyes – *Ce n'est pas du moins son propre sang qu'elle verse.*
- Apollon. – *Ainsi tu avilis à rien ces serments d'hyménée (mariage) dont les garants sont Héra et Zeus. Quoi donc ! tu t'irrites du crime d'Oreste, et le crime de Clytemnestre n'a pu t'émouvoir.*
- Érinyes – *Elle n'était pas du même sang que l'homme qu'elle a tué... Ainsi Zeus, suivant toi, a prononcé cet oracle ; c'est lui qui a commandé à Oreste de venger le meurtre de son père, de compter pour rien les droits de la mère !... Zeus serait donc le vengeur des pères ? Mais il a enchaîné son père, la vieux Chronos."*

Zeus enchaînant son père, et Chronos détrônant son père Ouranos, ne commettaient pas des actes répréhensibles d'après la loi antique. Tant que dure la filiation maternelle, le père et le fils appartiennent à des clans différents. Ils peuvent en venir aux mains, s'entretuer, sans qu'il y ait parricide ou infanticide.

Alors Apollon porte le coup décisif ; il attaque la femme dans sa fonction essentielle, celle qui assurait sa supériorité, dans sa fonction maternelle : *"Ce n'est pas la mère qui engendre ce qu'on appelle son enfant, argumente-t-il ; elle n'est que la nourrice du germe versé dans son sein ; celui qui engendre, c'est le père. La femme, comme un dépositaire étranger reçoit d'autrui le germe ; et quand il plaît aux dieux, elle le conserve. La preuve de ce que j'avance, c'est qu'on peut devenir père sans qu'il y ait besoin d'une mère ; témoin cette déesse, la fille de Zeus, du roi de l'Olympe. Elle n'a point été nourrie dans les ténèbres du sein maternel et quelle déesse eût produit un pareil rejeton ?"*

Les Érinyes donnent au débat sa portée sociale : - *"Si la cause de cet homme triomphe, des lois nouvelles vont bouleverser le monde... le palais de la justice s'écroulera en ruines."*

Athéna saisie par Apollon, protecteur d'Oreste, elle remet le jugement de ce dernier à un nouveau tribunal patriarcal qu'elle instaure. Elle proclame : *« Je suis en tout et de tout cœur pour le mâle, jusqu'à l'hymen exclusivement, et je suis indubitablement du côté du père »*. Athéna, la réponse de l'homme aux insolentes parthénogenèses des premières déesses, qui se vantaient de concevoir sans le secours du mâle, était la vivante protestation contre la famille maternelle. Elle est conquise d'avance ; elle avoue cyniquement sa partialité : *"Je n'ai pas de mère à qui je doive la vie ; ce que je favorise partout c'est le sexe viril... Je suis complètement pour la cause du père. Je ne puis donc m'intéresser au sort de la femme, qui a tué son époux, le maître de la maison."*

Athéna et les dieux nouveaux veulent abolir la vendetta ; ils désirent que la société se charge de la punition des crimes, laissée jusqu'alors aux membres de la famille. La justice civile doit remplacer la justice familiale. Pour prendre connaissance de la cause et la juger, Athéna institue un jury, l'Aréopage. Il doit *"durer à jamais... et devenir l'arbitre d'Athènes. Pour la première fois ce jury portera la sentence à propos de sang versé... et que jamais, pour venger le meurtre, un meurtrier ne se dresse en courroux dans Athènes."*

Les Érinyes ne mentionnent jamais leurs pères; elles n'implorèrent que leur mère, la Nuit. Elles lui dénoncent *"le fils de Latone (Apollon); il nous a ravi notre proie, que nous avait vouée le meurtre d'une mère... Voilà ce qu'osent les dieux nouveaux, ils règnent sans équité... Fils de Zeus, dieu jeune, tu outrages d'antiques déesses. Sauver cet homme fatal à celle qui l'enfanta ; dérober à notre vengeance l'assassin de sa mère ! Et tu es un dieu ! qui dira que c'est là faire justice ?"*

*"Ah ! divinités nouvelles - s'écrient les Euménides désespérées - vous avez foulé aux pieds d'antiques lois, vous nous avez arraché des mains toute notre puissance."*

Oreste est finalement acquitté, proclame sa reconnaissance et sa fidélité à Athènes, et les Érinyes passent un pacte avec Athéna et deviennent les protectrices de la cité, d'où leur nouveau nom d'Euménides ou « Bienveillantes ».

Le rôle des Euménides est fini. La femme est descendue de son rang supérieur. Le fils n'appartiendra plus à la mère. Le père sera le maître de la maison, comme le déclare Minerve : le fils commandera à la mère. Télémaque, fils d'Ulysse, ordonnera à sa mère Pénélope de quitter la salle du festin et de se retirer dans l'appartement des femmes. Jésus, le Dieu nouveau, dira à Marie : *"Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ?"* et ajoutera qu'il est venu sur la terre pour remplir les ordres de son père et non pour s'occuper des inquiétudes de sa mère. La famille et le culte se perpétueront par le père ; il représentera à lui seul toute la série des descendants, sur lui reposera le culte domestique, il pourra presque dire comme l'Hindou : *« C'est moi qui suis le Dieu »*. Quand la mort viendra, il sera un être divin, que les descendants invoqueront.

La femme, traitée en mineure, sera soumise à son père, à son mari, aux parents de son mari s'il vient à mourir. Elle sera dépouillée de ses biens : les mâles et les descendants des mâles excluront les femmes et les descendants des femmes de l'héritage de la propriété familiale (exemple : loi Salique de Clovis). Caton l'Ancien formulera ainsi le nouveau code conjugal : "*Le mari est juge de la femme ; son pouvoir n'a pas de limites ; il peut ce qu'il veut. Si elle a commis quelque faute, il la punit ; si elle a bu du vin, il la condamne ; si elle a eu commerce avec un autre homme, il la tue.*" La loi de Manou condamnait la femme qui avait "*violé effectivement son devoir envers son seigneur, à être dévorée par des chiens dans un lieu très fréquenté*".

### **Un crime nouveau était né : l'adultère.**

La Clytemnestre d'Eschyle, qui au su de toute la population vit avec Egisthe, le cousin germain d'Agamemnon, son second mari, pourra dire aux vieillards d'Argos : "*Je n'ai pas violé le sceau de la pudeur et du secret.*" **Dans les Euménides, Oreste et Apollon l'accuseront du meurtre d'Agamemnon, mais non d'avoir trahi la foi conjugale.** Cependant Eschyle dramatisait la légende plus de cinq siècles après la prise de Troie et elle avait dû perdre de sa netteté au frottement des idées et des mœurs nouvelles. Cent ans après Eschyle, Euripide reprenait le même thème : sa Clytemnestre est **meurtrière et adultère**. Elle "*a contracté une union coupable... elle a souillé le lit conjugal.*" Dans Electre, Clytemnestre est descendue de sa hautaine dignité ; elle devient une femme soumise, qui plaide les circonstances atténuantes ; elle rejette sur Agamemnon son adultère : "*Si l'époux s'oublie jusqu'à dédaigner le lit conjugal, l'épouse suit volontiers son exemple et cherche ailleurs un amant.*"

La femme conquérait un nouveau devoir, la fidélité conjugale ; mais reléguée au fond du gynécée, sous l'oppression maritale, elle perd son rôle historique. Dans les temps homériques, la femme, est le centre des légendes ; partout elle montre la puissance de son action : la tradition, conservée principalement par les hommes, n'a préservé surtout que le souvenir de ses crimes. Tandis que l'épouse dégradée, avilie par la nouvelle organisation de la famille, salie au théâtre par les insultantes et impudiques railleries d'Aristophane que les pères de l'Église, les moralistes et les beaux esprits de tous les temps ont servilement répétées, disparaissait de la vie publique, **l'hétaïre, la prostituée, courtisée par les praticiens, les riches et les puissants, chantée par les poètes, adulée par les philosophes, tolérés au bout de sa table, s'emparait de la place d'où avait été chassée la mère de famille**. Les Athéniens qui eurent le triste honneur de se signaler par un si dur asservissement familial de la femme, se livraient, avec l'approbation des philosophes moralistes, à des mœurs infâmes que, selon Hérodote, ils importaient dans tous les pays où ils passaient. Zeus "*le père des Dieux*", "*le vengeur des pères*", "*le gardien de la foi conjugale*", méritait d'être l'amant de Ganymède (relation pédophile et homosexuelle).

Socrate était d'avis que "*pendant la durée d'une expédition, il ne serait permis à aucun de ceux qu'il voudrait embrasser de s'y refuser, afin que le guerrier qui aimerait quelqu'un de l'un ou de l'autre sexe, soit plus ardent à remporter le prix de la valeur*". Platon, la République, liv. V, par. 15. "*Les Perses ont emprunté des Grecs l'amour des garçons*", Hérodote, I, par. 136.

## HORACE

*Le sorocide de Camille, ou le "dilemme cornélien".*



*"La mort de Camille" - Girodet, 1785, musée de Montargis.*

Dans la *Scienza Nuova*, Giambattista Vico (philosophe italien du 17<sup>e</sup> siècle) insiste sur la promiscuité primitive, et base l'établissement du patriarcat à Rome et sa séparation de la plèbe sur la différence de la forme de mariage. **Les patriciens (aristocratie, élite oligarchique) pouvaient nommer leur père *patrem ciere* ; tandis que les plébéiens (peuple) qui conservaient encore la généalogie maternelle, ne connaissaient pas leur père.** C'est probablement pourquoi les cultes des déesses-mères étaient si populaires dans l'empire romain : *Isis, Artémis, Cybèle, Magna Mater...*

En écrivant sa pièce "Horace" en 1640, Corneille a repris un thème qui a traversé l'histoire de la culture occidentale depuis l'antiquité. A cette époque (selon la tradition, sous le 3<sup>e</sup> roi de Rome, 673 - 641 av. J-C.), la famille patriarcale n'était pas encore bien implantée, et la société était organisée en clans familiaux qu'on appelle la *gens*. Le dilemme cornélien est celui de Camille, la sœur des trois frères Horace (Rome) qui sont en guerre (vendetta) contre les trois frères Curiace (Albe-la-Longue) en 667 av JC; alors qu'elle-même est amoureuse d'un des frères ennemis. Camille est donc partagée entre son amour pour ses frères et son amour pour le Curiace.

En fait, elle ne choisit pas. Et quand son amant est tué par son frère, elle pleure son bien-aimé et lui fait une sépulture. Elle maudit ensuite la victoire de sa famille. En voyant cela, son frère, qui lui, n'a pas du tout de "dilemme cornélien" la tue. "*Qu'ainsi périsse toute Romaine pleurant un ennemi*". C'est donc lui le traître à son sang et à son lignage... En général, les analystes ne vont pas plus loin, mais en réalité, c'est la suite de cet événement qui est significative du changement de civilisation qui s'opère alors... Ayant versé son propre propre sang, Horace, selon l'ancienne Loi aurait être dû mis à mort dans les pires tortures... Mais il est gracié... par qui ? par son père ! qui est roi... La boucle est bouclée.

## LE MYTHE DE PROMETHEE

Paul Lafargue – 1909

*Le passage de la famille élargie à la famille nucléaire*



*Centre Rockefeller, New York City, Manhattan.*

### **L'interprétation du mythe.**

Prométhée, l'indomptable Titan, qui, enchaîné et les flancs déchirés par le vautour, menace encore Zeus, est devenu pour les mythologues anciens et modernes la poétique et héroïque personnification de l'invention du feu, qu'il dérobe au ciel et communique aux hommes, à qui il enseigne l'usage pour le travail des métaux.

L'interprétation du mythe, acceptée sans conteste, n'aurait quelque chance d'être incontestable que si Zeus, le bourreau du Titan, était un dieu primitif, dont l'origine, comme celle de Gaïa, se perdrait dans la nuit des temps. Il est au contraire contemporain de Prométhée, qui le traite de "*chef nouveau des bienheureux*" (ib., v. 96), d'usurpateur du trône de Chronos. Il appartenait à la troisième génération des divinités masculines du Panthéon hellène, qui avaient été précédées par Gaïa, "*la Mère de tout*" - Παμμήτηρ (ib., v.90).

Il faudrait donc admettre que les Grecs préhistoriques seraient les hommes les plus inférieurs dont on aurait connaissance; puisque on n'a pas encore trouvé de horde sauvage, qui ne connût le feu, qui ne l'employât pour se chauffer, cuire les aliments et éloigner les bêtes féroces et qui ne le produisit par le frottement de deux morceaux de bois. Il est plus que probable que les Aryens, avant d'émigrer de l'Inde, possédaient le feu. En tous cas, les Hellènes l'utilisaient pour le travail des métaux avant la naissance de Zeus et de Prométhée. D'ailleurs, Prométhée, lui-même, reconnaît que les hommes connaissaient le feu et qu'il n'eut à leur enseigner qu'à tirer les présages de la flamme (ib., v. 499) et qu'un "peuple sauvage, les Chalybes, savaient forger le fer" (ib., v. 709-710). Prométhée n'avait donc pas à communiquer le feu aux Hellènes préhistoriques, ni à leur enseigner l'usage : il faut chercher une autre interprétation au mythe.

## Le culte du feu.

### *Exemple : la flamme olympique*

Le feu est une des premières inventions de la sauvagerie : son usage, bien mieux que l'emploi du caillou et de la branche d'arbre, comme armes et outils, distingue l'homme du singe. Son utilité impressionne si vivement l'imagination de l'homme primitif que, dès qu'il s'organise en tribus, clans et familles matriarcales et patriarcales, il lui rend un culte, qui, en Grèce et en Italie persiste jusqu'au christianisme et qui suivit dans le catholicisme : les cierges qu'on allume sur les autels et les lumières qu'on entretient jour et nuit devant des images saintes sont les restes de ce culte sauvage.

La conservation du feu, long et pénible à obtenir par frottement, incombe aux femmes des peuplades sauvages ; lorsque la horde change de campement, elles transportent dans des écorces les tisons, enfouis sous la cendre : de nos jours les bergers de Sicile, pour avoir toujours du feu, ont un morceau allumé de fêrulle, plante de la famille des ombellifères, dont la moelle prend feu aisément, et le conserve sous la cendre ; c'est précisément dans une tige de fêrulle, *narthex*, que Prométhée, d'après Hésiode et Eschyle, cacha le tison dérobé à l'Olympe. Le vestibule des basiliques de l'Église primitive portait le nom de *narthex*, probablement en souvenir du rôle joué par la plante pour la conservation du feu dans les temps préhistoriques de l'Hellade.

Une déesse, Hestia, dont le nom signifie foyer et par extension, maison, demeure, et qui correspond à la Vesta des Romains, avait chez les Grecs la garde du feu sacré de chaque famille et de chaque cité : elle recevait les prémices de tous les sacrifices et dans les festins la première libation était faite en son honneur. Son autel à Delphes était l'objet d'une singulière vénération ; il était le "*foyer commun*" de la Grèce, on y venait chercher un tison pour rallumer le feu des temples quand il venait à s'éteindre. Dans les sanctuaires qu'elle partageait avec Zeus et d'autres dieux, c'était toujours à elle qu'on faisait d'abord hommage des offrandes et des holocaustes, comme à la divinité la plus antique et la plus vénérée ; et à Olympie, lors des jeux, le premier sacrifice qu'offrait la Grèce assemblée était pour Hestia, le second pour Zeus (Pausanias, V. 14). Hestia resta vierge ; il est vrai, avec la permission de Zeus, devenu le chef de la famille Olympienne. Callimaque, dans l'Hymne à Artémis, dit que cette déesse obtint semblable autorisation, ainsi que les nymphes qui l'accompagnaient. Rester vierge, dans les temps préhistoriques, ne signifie pas faire vœu de virginité et de chasteté, mais refuser de se soumettre au joug du mariage patriarcal, que Zeus avait intronisé dans l'Olympe. Les femmes qui, sur terre, n'acceptaient pas la coutume patriarcale conservaient le nom de vierges, quoique mère de nombreux enfants. Eschyle appelle les Amazones des vierges (Prom., v. 418) ; la langue grecque reproduit cette idée pré-patriarcale, quand elle dit que l'enfant d'une jeune fille non mariée est fils de vierge, Παρθενίας.

Les sauvages errants se groupent autour du feu pour manger et dormir ; quand ils cessent d'être nomades et qu'ils construisent des demeures, celles-ci sont communes et logent tout le clan : le foyer, situé au milieu de la maison, devient le centre du clan, qui n'a qu'une demeure et qu'un foyer, tant que durent les mœurs communistes.

Les Grecs plaçaient le foyer commun de la cité, c'est-à-dire l'autel de Hestia dans le *Prytanée*, qui en souvenir des demeures primitives, était circulaire, ainsi que le temple de Vesta à Rome. Le Prytanée devint par la suite le siège des pouvoirs publics et des tribunaux, le lieu de réception des hôtes et des ambassadeurs. Il était situé à Athènes près de l'Agora, au pied de l'Acropole ; primitivement, il était à son sommet, sur lequel campait la tribu sauvage.

Un feu perpétuel était entretenu sur son autel ; il était le foyer de la cité, *ἑστία πολεως*, disaient les Grecs, focus ou *penetrale urbis*, disaient les Latins : d'après Tite-Live ils croyaient que le destin de Rome était attaché à ce foyer. Le soir on couvrait de cendres le feu, que l'on ravivait le matin avec des branchages d'espèces spéciales, car il ne devait pas être alimenté avec toutes sortes de bois : s'il venait à s'éteindre, il ne pouvait être rallumé que par le procédé sauvage, par le frottement de deux morceaux de bois. Nul, s'il n'était citoyen, ne pouvait assister aux sacrifices faits sur l'autel du foyer de la cité ; le seul regard de l'étranger souillait l'acte religieux : si l'ennemi s'était emparé d'une ville et que les citoyens vinssent à la reprendre, il fallait avant toute chose purifier les temples : tous les foyers des familles et de la cité étaient éteints et rallumés ; le contact de l'étranger les avait profanés. Quand le clan cesse de vivre en communauté et qu'il se segmente en familles privées, chaque famille se construit une maison et allume un foyer avec un tison pris au foyer de la maison commune ; ce feu était religieusement entretenu ; lorsqu'il cessait de brûler, c'est que la famille avait péri tout entière : foyer teint et famille teinte étaient synonymes chez les Grecs.

Dans les temps historiques, les émigrants, qui s'en allaient fonder une colonie, emportaient un tison du prytanée de la cité qu'ils abandonnaient afin d'allumer le foyer de la ville qu'ils devaient créer ; si le feu de ce nouveau prytanée s'éteignait, il n'était pas permis de le rallumer ; il fallait retourner chercher un tison au foyer de la métropole, qui était la source du feu sacré des familles et des colonies. Une armée entrant en campagne prenait un tison du feu sacré que le *pyrophore* portait à sa tête : sa fonction lui donnait un caractère sacré ; le vainqueur l'épargnait.

Le feu sacré du prytanée était la source de l'autorité ; prytane est synonyme de chef, magistrat, roi : à Milet, à Corinthe et dans tous les États grecs, les prytanes étaient les premiers magistrats de la cité ; à Athènes, ils étaient les cinquante sénateurs, élus par les dix tribus, qui, à tour de rôle présidaient le sénat et les assemblées populaires et veillaient à l'exécution des décrets.

La famille olympienne, ainsi que les cités et les familles humaines, avait son foyer, qui était "*la source du feu*". Pindare appelle Zeus "*le prytane du tonnerre et des éclairs*" et Eschyle "*le prytane des bienheureux*" (Prom., v. 173). Le feu que Prométhée ravit à "*la source du feu*" (ib., v. 109-110) n'est pas le feu ordinaire que connaissaient les mortels, mais un tison de ce feu sacré que Zeus refusait de communiquer aux "*hommes mortels*" (Théog., v. 564), sans lequel on n'avait pas le droit d'allumer un foyer familial.

Prométhée ne personnifie pas l'invention du feu ; Mais les épisodes de son mythe, rapportés par Hésiode et Eschyle, sont des souvenirs des luttes qui déchirèrent les tribus de l'Hellade préhistorique, lorsqu'elles substituèrent la famille patriarcale à la famille matriarcale, ainsi que des événements qui désagrégèrent la famille patriarcale et préparèrent l'éclosion de la famille bourgeoise, composée par un seul ménage, laquelle subsiste encore.





## **Le don de Prométhée aux mortels.**

Titan sans père, fils de Thétis, il se rebelle contre Zeus en dérobant "le feu divin" pour le donner aux mortels. Zeus le punit. Il fut enchaîné nu à un rocher dans les montagnes du Caucase, où un aigle venait lui dévorer le foie chaque jour. Sa souffrance était infinie, car chaque nuit son foie repoussait.

L'usage d'un objet entraînant sa possession chez les nations sauvages (matriarcales), la Mère, qui a charge de la demeure et de ses provisions, est maîtresse de la maison et de ce qu'elle renferme. L'homme ne possède que ses armes et ses instruments de pêche et de chasse. Les enfants appartiennent à la mère, qui les a engendrés, nourris, élevés et logés. La fille lorsqu'elle se marie, ne quitte pas la demeure maternelle. Le mari n'est qu'un hôte. Le foyer servant à la préparation des aliments est propriété de la Mère et de sa fille aînée, quand elle meurt.

Le Père, en supplantant la Mère, devint le possesseur de la maison et de son foyer, le maître du feu sacré, de la source du feu, comme dit Eschyle, car il fallait posséder un tison de ce feu pour pouvoir, selon les rites religieux, allumer un nouveau foyer familial, ou fonder une nouvelle cité. Zeus, devenu le Père des Olympiens, fut par conséquent le maître du foyer et du feu sacré.

La possession du foyer symbolisait la domination du Père: ses droits, ses honneurs et son autorité semblaient en dépendre. Aussi Eschyle se sert indifféremment des mots feu, honneur, dignité, et autorité, Πῦρ, Τίμα et Γέρας, pour désigner ce que Prométhée a dérobé à Zeus et a communiqué aux mortels. Le Titan, en ravissant un tison du foyer de l'Olympe, n'a pas seulement volé un simple charbon incandescent, il a attenté aux "droits des Dieux" (Prom., v. 82) et en le "*communiquant aux êtres d'un jour... il a communiqué aux mortels des honneurs au delà du droit*" (ib., 83 et 30). Il a commis un sacrilège comparable à celui d'un citoyen qui aurait dérobé un tison du feu sacré de sa cité, afin de le donner à un étranger pour qu'il allumât le foyer d'une ville rivale.

Les Grecs et les Romains continuaient à traiter le Père mort comme s'il était vivant, ils lui apportaient des aliments et lui demandaient des conseils, il était ajouté à la série des ancêtres. Il devenait un dieu, à qui l'on rendait un culte familial. Aussi, selon le mot d'Héraclite (philosophe grec, VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), "*les hommes étaient des dieux mortels et les dieux des hommes immortels*". Les autres membres de la famille, les hommes aussi bien que les femmes, n'avaient pas d'âme. Ils mouraient tout entiers, sans qu'aucune âme ne leur survécût. Ils étaient des *hommes mortels*, tandis que les Pères étaient des *hommes immortels*.

Ces *hommes mortels* ne pouvaient se soustraire à l'autorité du Père, parce qu'ils ne pouvaient allumer un nouveau foyer familial, Zeus refusant de leur communiquer le feu sacré. Prométhée, en leur procurant un tison dérobé à la "*source du feu*", leur donna le droit de devenir pères de familles et de posséder une âme immortelle.

- "*Moi, dit-il aux Océanides, j'osai, j'ai affranchi les mortels, j'ai empêché qu'ils n'allassent dans l'Hadès, complètement anéantis*" (Prom., 239-240).
- "*J'ai tout au moins empêché les mortels de prévoir la mort*", c'est-à-dire de croire qu'ils mourraient tout entiers.
- Comment cela ? demandent-elles. "*J'ai mis en eux d'audacieuses espérances... Je leur ai donné le feu*" qui leur permettait de devenir pères de famille.

- *"J'ai rendu les mortels réfléchis et maîtres de leur volonté, eux qui auparavant étaient comme des enfants, νηπίους... Voyant, ils voyaient en vain ; entendant, ils n'entendaient pas"* (ib., v. 252-255 et 444-448). Les mortels, devant le despotique Père, étaient comme des enfants sans volonté. Ils ne devaient voir et entendre que par ses yeux et ses oreilles.

Le vol du feu et le mythe de Pandore, qui en est l'épilogue, ne pouvaient être imaginés que lorsque la famille patriarcale, sous la pression des phénomènes économiques, entrait en sa période de désagrégation et que les nombreux ménages placés sous l'autorité du Père s'agitaient pour partager le domaine familial et pour établir des familles indépendantes. Hésiode et Eschyle appartiennent à cette époque.

Hésiode et son père, qui de Cumès étaient venus à Ascra pour des raisons de négoce, étaient des étrangers dans les villes de Béotie qu'ils habitèrent ; et ainsi que les artisans et les commerçants ils ne possédaient pas les droits de citoyens et ne pouvaient par conséquent devenir propriétaires fonciers et organiser leur famille sur le plan de la famille patriarcale, qui repose sur un domaine inaliénable.

Eschyle, citoyen d'Eleusis et initié aux Mystères de Déméter, qu'il fut accusé d'avoir révélé, connaissait les souvenirs de l'époque matriarcale que les prêtresses conservaient et expliquaient aux affiliés. Le culte des déesses matriarcales, qui, pour échapper aux persécutions, s'était entouré d'ombre et de mystère, s'affirmait en plein jour et entrait en lutte ouverte avec la religion officielle du patriarcat, et les dieux, attaqués et ridiculisés, tombaient de plus en plus dans la déconsidération de l'opinion publique. Eschyle invective violemment Zeus, *"le tyran de l'Olympe"*, et les *"dieux nouveaux"*, des parvenus. Hésiode n'avait pas pour eux un plus grand respect, mais sa qualité d'étranger l'obligeait à des ménagements. D'ailleurs Eschyle pouvait se permettre plus de libertés avec les dieux patriarcaux, non seulement parce qu'il jouissait des droits de citoyen, mais encore parce qu'à son époque la décomposition de la famille patriarcale était plus avancée que du temps d'Hésiode.

Lorsque le mythe de Prométhée s'élabora, on ne pouvait avoir une âme que si l'on était Père de famille, et pour avoir le droit d'allumer un foyer familial, il fallait selon les idées religieuses, posséder un tison du feu sacré pris à la source du feu. Prométhée, en procurant aux mortels un tison du foyer de l'Olympe, *"la source du feu"*, leur fit don de l'âme qu'ils avaient perdue depuis qu'ils vivaient sous le régime de la famille patriarcale. Prométhée ne fit ce don qu'aux hommes. Les femmes, comme par le passé, continuèrent à être privées d'âme. L'antiquité païenne ne reconnut jamais une âme aux femmes, si ce n'est à celles qui étaient initiées aux Mystères des divinités féminines.

Le mythe de Prométhée embrasse l'évolution du patriarcat hellénique. Le Titan conspire pour lui arracher le pouvoir, porte le coup de grâce à la famille patriarcale en ravissant et en communiquant le feu sacré aux mortels afin qu'ils créent la famille individualiste de la classe bourgeoise. La famille patriarcale était une communauté de ménages, dont tous les hommes étaient unis par les liens du sang et descendaient du même ancêtre. Les femmes étaient des étrangères, qui devaient passer par une cérémonie d'adoption pour y être incorporées. Les ménages possédaient en commun un domaine inaliénable et des droits dans les partages annuels des terres restées indivises. Le Père n'était que l'administrateur de ces biens dans l'intérêt de tous. La famille, qui la remplace, est individualiste, un seul ménage la constitue et elle ne repose plus sur la possession d'une propriété foncière.

## LE MYTHE DE PANDORE.

Paul Lafargue – 1909

La femme, lors de la dissolution de la famille patriarcale, ne rentra pas en possession de l'âme qu'elle avait possédée au temps matriarcal, mais elle gagna la réputation d'être la cause des misères humaines. Les perfides calomnies et les violentes diatribes, que poètes, philosophes et Pères de l'Église ont lancées contre la femme, ne sont que la rageuse expression du profond dépit qui rongea le cœur de l'homme lorsqu'il vit la femme commencer à s'affranchir de son brutal despotisme.

Zeus, pour punir les mortels, qui, en allumant des foyers familiaux, devenaient immortels, ordonna à Hephaestos de modeler avec de la terre "trempée de larmes" une "timide vierge" qu'il anima et que les dieux accablèrent de présents, d'où son nom, Pandore. Hermès la "dota de faussetés, de perfides discours et de manières insinuanes". "Elle donna naissance à la race perverse et dépensière des femmes efféminées" - γυναιχων θηλυτεράων (Théog., v. 590). Pandore, ouvrant la boîte qu'elle avait reçue en cadeau de nocces, fit envoler les maux qui affligent l'humanité. L'espérance resta au fond. La femme qui, à l'époque matriarcale, avait été la Mère "sainte et providentielle" de l'homme, devint, à l'époque de la famille bourgeoise, la génératrice de ses maux.



*Pandore d'après Waterhouse*



*Arachné, par Rubens*

## **LE MEUTRE D'ARACHNE PAR ATHENA**

Arachné, simple mortelle de Lydie (dans la Turquie actuelle, autrefois matriarcale) est en réalité une ancienne déesse-mère. Fine tisserande, ne reconnaissant pas l'autorité d'Athéna, cette dernière la mis à l'épreuve d'un concours de tissage. Arachné représenta Zeus violant ses victimes, et Athéna, le panthéon olympien dans toute sa gloire. La première gagna. La deuxième folle de rage, outrée par le thème choisi par sa rivale, la frappa, et cette dernière se suicida par la suite. Athéna la transforma ensuite en araignée pour lui donner une seconde vie.

## LE MEURTRE DE MEDUSE PAR ATHENA

### *Interprétation*

Méduse était une très belle déesse matriarcale de Libye (nom de l'Afrique du nord par les grecs). Elle faisait partie du peuple des Gorgones. Elles étaient au nombre de trois, et elles étaient les filles des divinités marines Phorcys et Cétéo. Il paraît certain que ces divinités marines furent, à l'origine, les divinités tutélaires des diverses tribus matriarcales qui vivaient autour ou au cœur - les îles - de la Méditerranée.

Athéna spolia son temple, et la calomnia afin de donner un prétexte à son bannissement et à sa mise à mort. "séduite" (violée) par Poséidon, elle aurait été surprise par Athéna qui la changea en femme serpent, dont la laideur pétrifiait quiconque croisait son regard. Athéna envoya ensuite le prince Persée la décapiter afin de lui apporter sa tête, qu'elle accrocha ensuite à son bouclier comme trophée de victoire.



*Le Persée tenant la tête de Méduse à la Loggia dei Lanzi, Florence.*

*Athéna (Minerve), Musée National de Damas, Syrie. Époque romaine.*

Pausanias livre une version historicisante du mythe. Pour lui, Méduse est une reine qui, après la mort de son père, a repris elle-même le sceptre, gouvernant ses sujets, près du lac Tritonide, en Libye. Elle a été tuée pendant la nuit au cours d'une campagne contre Persée, un prince péloponnésien. Sur les premières représentations (VII<sup>ème</sup> siècle avant JC), Méduse apparaît comme un centaure femelle. Les centaures, qui toujours s'opposèrent aux mariages (forcés) des anciennes déesses, furent probablement un peuple matriarcal de cavaliers, dont l'animal totémique était le cheval.